

Metz, le 6 mars 2015

Communiqué de presse

Conclusions et perspectives suite au rapport de la Chambre régionale des comptes

Le Centre Pompidou-Metz est le premier exemple de décentralisation d'un établissement public culturel national, le Centre Pompidou, et le premier établissement public de coopération culturelle (EPCC) de cette envergure.

Depuis son ouverture en 2010, il a permis de faire découvrir plus de 20 expositions et plus de 240 manifestations de dimension internationale à près de 2,4 millions de visiteurs. En 2014, le nombre de visiteurs s'est établi à 350 000, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2013 (335 000 visiteurs).

En février 2015, la Chambre régionale des comptes de Champagne-Ardenne, Lorraine a transmis son rapport sur la gestion du Centre Pompidou-Metz sur la période 2010-2014.

Contact presse

Centre Pompidou-Metz

Noémie Gotti

**Chargée de communication et
presse**

téléphone :

00 33 (0)3 87 15 39 63

mél :

noemie.gotti@centrepompidou-metz.fr

Ce rapport n'a naturellement pas pu prendre en compte la réunion du conseil d'administration du 15 janvier dernier, qui a adopté à l'unanimité le budget du Centre Pompidou-Metz pour l'année 2015, pour un montant de 12,1 millions d'euros. L'engagement renouvelé des collectivités territoriales, conjugué aux efforts de maîtrise des charges réalisés par l'établissement et au soutien des partenaires privés, permet de garantir le niveau de contributions publiques de 9 millions d'euros mis en place depuis l'origine. À cette occasion, le département de la Moselle a fait part de sa volonté de devenir membre de l'EPCC et de participer à son financement.

Le budget ainsi voté permet de présenter en 2015 une programmation ambitieuse associée à une attractive programmation de spectacles vivants.

Enfin, lors du conseil d'administration du 3 mars 2015, les membres de l'EPCC ont pris acte du rapport de la Chambre régionale des comptes et ont convenu du lancement d'un chantier de remise à plat des statuts en vue de déterminer les conditions de financement optimales de l'établissement pour les années à venir, lui permettant de continuer à présenter une programmation de niveau international. Cette démarche sera également l'occasion d'accueillir le département de la Moselle en tant que membre à part entière de l'EPCC. Le conseil d'administration a par ailleurs pris connaissance de la mise en œuvre par l'établissement des recommandations techniques formulées par la chambre.

